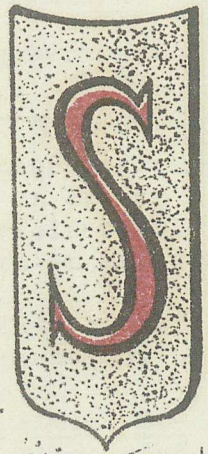


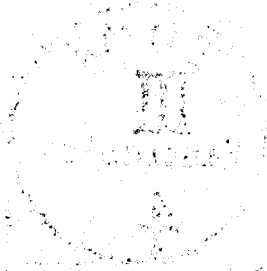
Bulletin du
Cercle d'Histoire et
d'Archéologie

SEGNIA



TOME
III
Fascicule:
4

1000
1000
1000



Conférence sur l'archéologie et la photographie aérienne
(à Houffalize, le 10 novembre 1978)

Monsieur Charles LEVA, directeur du Centre Interdisciplinaire de Recherches Aériennes (1), nous a fait un exposé dense et rapide, parfois technique et ardu, parfois simple et facile sur ce qu'il a vécu du haut des nuages en essayant de déchiffrer la terre.

Déchiffrer la terre, l'orateur l'avait déjà fait au sol, dans les chantiers de fouilles ... ce qui lui permet de ne pas aborder les choses de ... trop haut !

"Vues du ciel, nos campagnes, jusqu'à hier muettes, deviennent les narratrices de leur propre passé. Elles révèlent des tranches de leur préhistoire et de leur histoire.

Mais ces témoignages extraordinaires sont bien difficiles à découvrir d'abord, à interpréter ensuite." (2)

Heureusement, pour les auditeurs, les explications verbales se "lisaient" agréablement à l'écran tandis que la flèche lumineuse voyageait sur les images colorées des diapositives.

"Monsieur Léva souligna que les vues aériennes étaient tributaires de la nature du sol et du climat. C'est ainsi que, dans certaines régions, le remembrement a compliqué les recherches. Par temps idéal et à une hauteur de 200 à 300 mètres, ces clichés (dont certains exigèrent jusqu'à 45 vols) font nettement ressortir les emplacements de remparts, d'oppida, de chaussées et de villas romaines, de temples et tumuli." (3)

La lumière joue évidemment un grand rôle; c'est ainsi que les clichés sont plus nets par une lumière frisante, à l'aube ou au crépuscule, quand les rayons du soleil viennent de plus bas sur l'horizon.

Les saisons et les labours jouent aussi avec les résultats des images quand les terres sont fraîchement labourées, qu'une faible gelée ou une légère bise les sèchent.

(1) C.I.R.A., avenue Brugman, 291, 1180 Bruxelles.

(2) A. GEUBEL, AVENIR DU LUXEMBOURG du 8 novembre 1978, page 3, colonne 1.

(3) J. HEINTZ, AVENIR DU LUXEMBOURG du 14 novembre 1978, page 5, colonnes 4 et 5.

Notons aussi qu'au printemps, un semis verdit plus vite s'il coiffe une muraille arasée et la moisson y jaunit prématurément au cours de l'été.

L'aire comblée d'un ancien fossé demeure plus longtemps verte parce que la rétention d'eau y est plus forte.

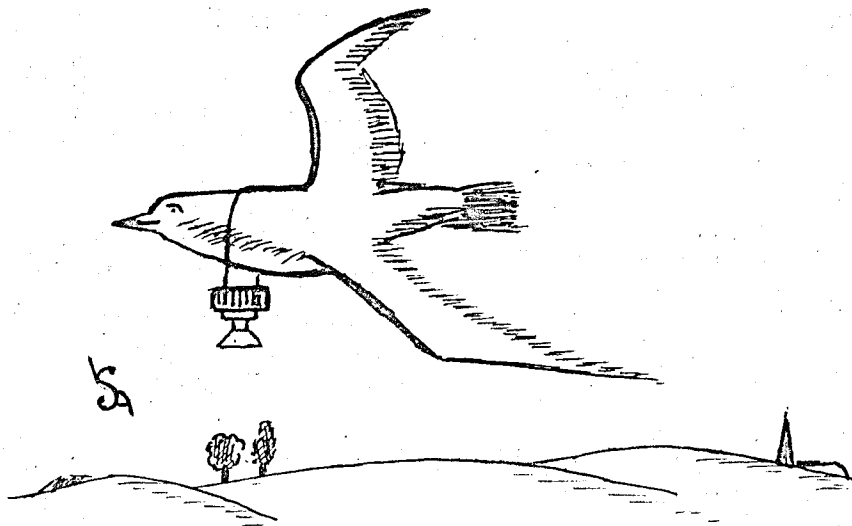
Après tout cela, lorsque l'archéologue vérifie sur le terrain les données de la photographie aérienne, s'il est souvent heureux des concordances, il a aussi des surprises : ce beau cercle, présumé tombelle, est un ancien fond de meule à foin ou la surface arrondie que couvrait jadis l'ombre d'un vieil arbre isolé...

Il y a mieux, telle cette diapositive projetée sur l'écran et qui nous montre un superbe et énigmatique damier. C'était tout simplement un ancien campement de toile avec ses tentes bien alignées, ses chemins et ses sentiers datant de la fin de la guerre 1940-1945.

Toute technique a ses aléas, mais, quel agrément de distinguer soudain, dans le fourmillement des maisons d'une grande ville, le noyau originel avec ses petites rues, le noyau que jadis, ont ceinturé des murailles.

Merci, Monsieur Léva de nous avoir montré la terre d'un peu plus haut.

V.A.



LES INVASIONS DES BARBARES. (SUITE)

SOUS CONSTANTIN ET SES SUCCESSEURS.

Dioclétien (284-305) comprit que ce n'était pas les victoires mais les réformes qui pourraient sauver l'empire. D'habiles capitaines pouvaient bien triompher des Barbares, mais c'était bientôt à recommencer. Il n'était plus possible qu'un seul homme tint tête à ses adversaires qui s'échelonnaient le long du Rhin et du Danube et de la Mer du Nord à la Mer Noire. Il conçut l'idée géniale de deux empereurs égaux en pouvoirs, dont l'un tiendrait l'Orient, l'autre l'Occident et dont les lois resteraient souveraines pour tout l'Empire. Lui-même résida à Nicomédie; Maximilien Hercule à Milan. Chacun des deux empereurs s'adjoignit un César : Dioclétien choisit Galère; Maximilien choisit Constance Chlore, en résidence à Trèves. C'est ce qu'on a appelé la tétrarchie. Lorsque dans la suite, Constance Chlore succéda à Maximilien, son fils Constantin devint César à Trèves. Lui-même devenu empereur à son tour, après avoir vaincu des compétiteurs, rétablit l'unité de l'Empire et fonda Constantinople qui devint la capitale de l'Orient.

Dans la nouvelle organisation du monde romain, la Gaule forma un diocèse divisé en dix-sept provinces. La Belgique comprit deux provinces : la Belgique Première (capitale : Trèves) et la Belgique Seconde (capitale : Reims).

La ligne du Rhin fut munie de nouveaux camps : un limes de défense fut reporté plus à l'intérieur et garni de forteresses; les villes autrefois fortement ouvertes, furent embastionnées de murailles construites à la hâte et souvent constituées par des fragments de monuments civils et funéraires. Par exemple, Arlon, Carignan, Yvois, Bitbourg, Tournai et peut-être Vieux-Virton furent entourées d'une enceinte. De nouvelles routes stratégiques doublèrent les anciennes parallèlement au Rhin : telle la chaussée Metz-Arlon-Tongres.

Ces villes ainsi munies de tours et de murs n'enfermèrent plus guère que des édifices publics, le prétoire, des casernes, des magasins et un petit nombre de citoyens privés, artisans de la garnison. L'aristocratie émigra dans les campagnes où les maîtres de vastes domaines se bâtirent de luxueuses villas flanquées d'ateliers, produisant ce qui était nécessaire à la vie.

Les Barbares maintenus derrière la barrière du fleuve se tinrent forcément tranquilles pendant un demi siècle, mais non sans tenter parfois des incursions rapidement refoulées.

Les villas et les métairies, saccagées par les invasions et par le brigandage des Bagaudes se relevèrent-elles de leurs ruines ? La plupart chez nous semblent être restées à l'abandon. Un petit nombre cependant furent reconstruites sur un plan nouveau. De nouvelles aussi surgirent pour le service des chaussées militaires et pour abriter les colons barbares cultivant les champs. Nous venons de dire que les riches propriétaires de domaines reconstitués à neuf se bâtirent de luxueuses demeures, telle celle de Valentinien I à Nassoigne.

Et là vie reprit dans une sécurité plus ou moins précaire.

à suivre

Abbé Charles DUBOIS

(article recueilli par Mme Martin - Mézières de Bastogne)



EXPLOITATION DE TOURBIÈRES
ET VENTE DE TOURBES A "CHAMFA", TAILLES, 1894-1906.

Les dernières exploitations de tourbières dans les régions proches des Tailles datent des années de la guerre 1940-1945, surtout au début, quand l'insécurité semblait totale et qu'aucune organisation du ravitaillement n'était bien mise en place.

Dans les années 1946-1947, certains fermiers venant du Plateau des Tailles et s'installant dans la commune de Mont, amenèrent encore dans leurs chariots de petites provisions de tourbes.

Vers les années 1924-1925, l'Abbé Gabriel chauffait encore, en partie, l'église de Mont avec le vieux combustible. Un morceau bien sec, imbibé de pétrole et glissé au bas de la "Salamandre" servait de bûche-vif, odorant et prodigue de cendres légères !

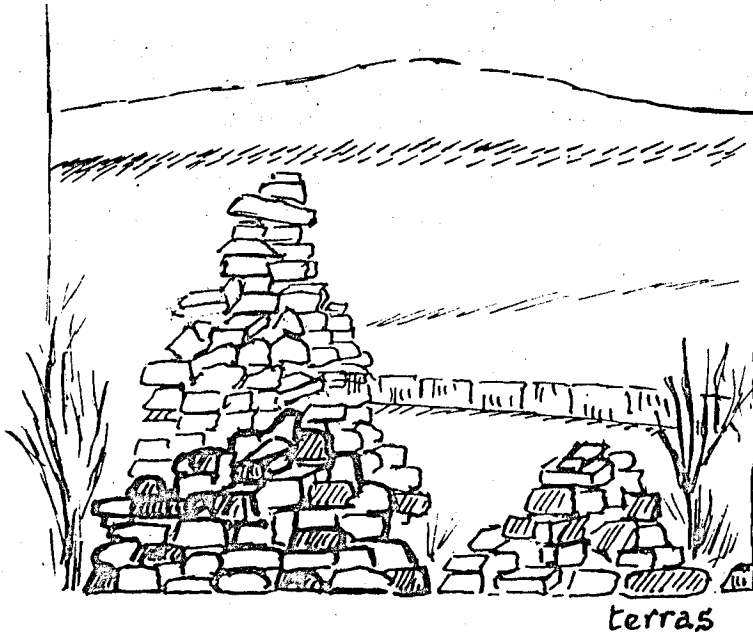
Le bois était naturellement le combustible riche... l'autre avait plus pauvre figure mais gardait mieux le feu.



Dans nos villages, les briquettes de charbon furent introduites avant la houille. Celle-ci fut vendue d'abord dans sa forme la plus simple c'est-à-dire les gros blocs de tout venant.

Les derniers témoins ou acteurs m'ont raconté les longues marches au petit-matin vers les lointaines fagnes, les blocs que l'on découpait et qui devenaient de plus en plus noirs vers les profondeurs des tranchées. D'aucuns amenaient des brouettes à longs brancards pour transporter les charges sur les terras -

monticules - où le soleil et le vent séchaient les tourbes empilées à claire-voie.



Parfois, avec les matières moins "faites", moins tourbeuses, on fabriquait des hotchets, sortes de mottes arrondies où les végétaux morts étaient amalgamés à un peu d'argile. Ils dégagèrent moins de calories mais le feu y couvrait longuement.

Chose curieuse : ceux qui travaillaient dans ces conditions gardent un mauvais souvenir ... des mouches et moucherons qui les assaillaient presque chaque jour.

Tels étaient donc les aspects humains et économiques en ce domaine.

Venons-en maintenant au volet administratif qui nous est révélé par des actes de vente de 1894 à 1906.

Les ventes avaient lieu au mois d'avril; ce qui s'explique fort bien si l'on tient compte du climat.

Voici les termes d'une acte-type de 1894 :

Vente de tourbes à

C h a m f a

" Aujourd'hui, vingt-six avril mil huit cent nonante-quatre, le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Mont, Canton de Houffalize, Province de Luxembourg, a procédé, après affichage et insertions faits au voeu de la loi, à la vente par voie d'adjudication publique, de plusieurs portions de tourbes, sises au lieu-dit "Fange de Chamfa", territoire de la Commune des Tailles, propriété appartenant à la Commune de Mont, sous les charges et conditions ci-après :

- 1.- L'adjudication aura lieu aux plus offrants et derniers enchérisseurs; elle n'aura d'effet qu'après approbation par les autorités compétentes;
- 2.- Tout adjudicataire devra, s'il en est requis, fournir bonne et solvable caution, laquelle s'engage solidairement avec l'adjudicataire principal à l'exécution de toutes les charges résultant de la présente adjudication;
- 3.- Les frais d'adjudication devront être payés dans l'année du présent, en mains et au domicile du receveur de la Commune de Mont ou au plus tard le jour de la vente qui sera faite en mil huit cent nonante-cinq, sur le lieu de la vente, à Chamfa. Les frais d'adjudication seront augmentés de dix pour cent additionnels, destinés à solder les frais de la Vente. Les adjudicataires devront de plus payer trente centimes par portion obtenue, pour frais de mesurage et de lotissement par le garde;
- 4.- Les adjudicataires seront tenus de regazonner sur une épaisseur de dix centimètres au moins les parties de terrain dont ils auront extrait la tourbe;

- 5.- Les excavations ne pourront être pratiquées à moins de huit mètres de la route; cette distance sera même portée à douze mètres si la profondeur de l'entaille devait dépasser 1 mètre 50.

Approuvé, Le Bourgmestre,

NOEL (1)"

Voyons comment toutes ces clauses bien précisées sont mises en pratique sur le terrain.

"Lecture faite aux amateurs réunis à Chamfa, l'adjudication a eu lieu comme suit :

- 1.- une portion d'une verge, adjudgée pour un franc au Sieur B. de Fontenaille;
 - 2.- une autre de 5/4 adjudgée pour deux francs et demi ..."
- (2)

Ce jour-là, il y eut trente-neuf amateurs et les prix s'échelonnèrent entre 1 F. et 6 F., pour un total de 171,50 F.

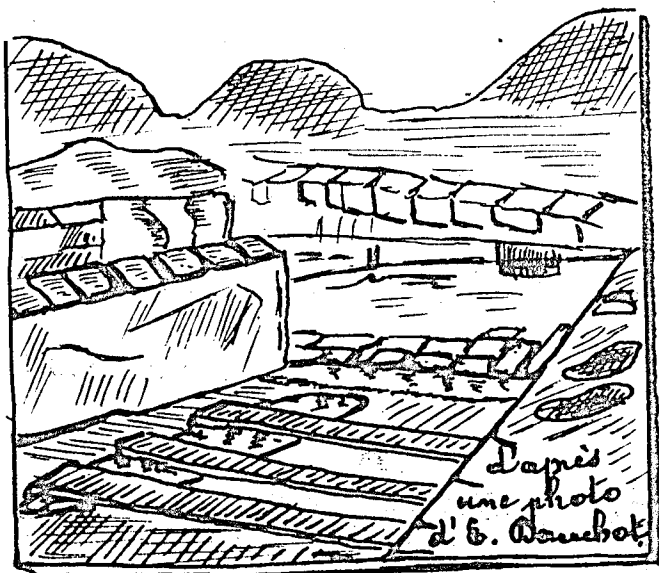
Au cours des treize années étudiées :

- la moyenne des amateurs fut de 49;
- l'aire distribuée par portion fut :
 - de 1894 à 1896 : 1 verge
 - de 1897 à 1902 : 1 verge carrée
 - en 1903 : 23 m² environ
 - en 1904 : 22 centiares
 - en 1905 : 22 m²
 - en 1906 : 24 centiares
- le montant moyen des recettes : 290 F.
- les prix par portion et naturellement d'après la richesse probable du gisement, fluctuent entre 1 F. et 6 F. avec une exception de 20,50 F.

- (1) NOEL a été bourgmestre de Mont jusqu'en 1903; de 1904 à 1906 (et au-delà), ce fut J.J. ANTOINE.
- (2) Archives de l'auteur.

Pour établir une comparaison avec les prix de 1978, il faudrait appliquer au moins le coefficient 45.

Délaissions maintenant un peu les chiffres pour signaler d'où venaient les acheteurs : des communes de Mont et de Tailles, un peu de Bihain; les plus éloignés et quelques isolés provenaient de Regné, de Hébronval, d'Ottré, de Cherain, de Mont-le-Ban et d'Arbrefontaine.



Les tourbes, une fois séchées, étaient ramenées au village mais il fallait partir très tôt afin que le chargement soit terminé avant que les mouches ne taquinent les gens, les chevaux et les boeufs. Cette besogne s'accomplissait après les moissons et à ce moment, le soleil se lève encore tôt, réveillant les moucheron qui pullulent dans les fanges.

Une anecdote nous permettra de terminer cette évocation du passé.

Joseph S. de Mont se rendait aux fagnes dans une jolie petite charette tirée par son chien : Pirou.

Un soir, la journée finie, notre trouffeur - tourbier - redescendait la grand-route de la Cedrogne. Le chien filait vers la maison et l'homme chantait - il avait joyeux caractère -.

Tout à coup, un lièvre traverse la chaussée, passe à hauteur du chien qui ... oublie son office, oblique brusquement, saute au fossé derrière le gibier et voilà l'homme, le chien et la charette, presque démolie qui se retrouvent emmêlés sur l'herbe tendre ! Trois peurs conjuguées sans doute, avec celle du lièvre !

Il est vrai que toute époque a ses cascadeurs...

Victor ALIE



Avec ce bulletin, votre abonnement prend fin. Si vous désirez recevoir nos quatre prochains numéros, versez la modique somme de 100 F. au compte n° 000-0033691-32 du Cercle d'Histoire et d'Archéologie SEGNA de Houffalize, à l'aide du bulletin de versement ci-joint.

Mais si vous voulez devenir membre effectif (250 F.) ou membre protecteur (à partir de 150 F.) de notre association, vous nous ferez très plaisir et vous recevrez d'office notre Bulletin. Pour vivre, nous avons besoin de votre aide...



BIBLIOGRAPHIE.

Ev. de QUATREBARBES et J. BROSE, Promenades dans le passé wallon, Bomal, 1978, Ed. J. Petitpas, 168 pages, ill., 230F.

Cet ouvrage réunit quatorze tableaux de la petite histoire liégeoise. Vous y trouverez par exemple le récit des exploits de la Bande des vrilleurs qui sévit au cours du siècle passé et qui reçut son nom de la curieuse pratique que ses membres avaient mise au point pour venir à bout des portes les plus récalcitrantes.

Autre affaire dans le domaine judiciaire : Le crime de la Sauvenièrre à Spa. Cette affreuse tuerie où toute une famille succomba sous les coups n'est pas sans rappeler celles de Jack l'Eventreur.

"Promenade" ahurissante que celle du Petit mendiant de six ans qui fut incarcéré en compagnie d'une de ses soeurs dans une maison de redressement pour enfants parce que la haute société liégeoise voulait se donner bonne conscience en s'abritant derrière une loi qui, en faisant la chasse à la mendicité, espérait cacher l'existence du paupérisme. Heureusement, la Gazette de Liège prit, entre autres, parti pour le jeune délinquant. Un de ses journalistes écrivit à propos de cette loi : "Avant d'aller civiliser l'Afrique centrale, nous pourrions étendre utilement parmi nous les procédés humanitaires."

J'ai également apprécié la relation d'Un incendie à Liège en 1700. En lisant pareil "reportage", on imagine fort bien dans quelle angoisse et dans quelle hantise perpétuelles devaient vivre les habitants des villes, alors construites principalement en bois et en chaume. Une leçon cependant à noter : celle de la solidarité.

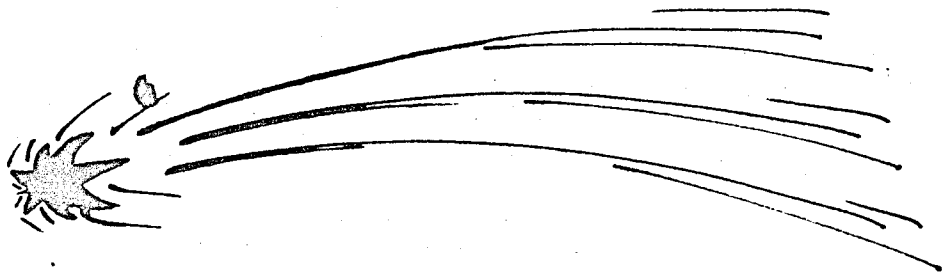
Le passage de la Comète de Halley, à Liège, en 1910 fut un événement qui attira la grande foule sur les hauteurs de Coin-te, la nuit du 19 au 20 mai. Qui, en effet, aurait pu dormir en cette nuit qui peut-être allait être la dernière de la planète Terre ? Il nous reste maintenant à attendre le prochain passage !

Je voudrais achever en signalant le seul articulet consacré à l'Ardenne : Un enterrement en Ardenne au début du XX^{me} siècle. Coutumes qui ne sont pas encore partout oubliées !

Le livre traite encore de plusieurs sujets à propos desquels je ne dirai rien si ce n'est que parfois certains frisent la confusion et vous laissent sur votre faim. Ce n'est peut-être pas le cas du curieux texte concernant la Saint-Napoléon à Liège.

Comme on peut s'en rendre compte en jetant un oeil sur la table des matières, il s'agit surtout de promenades en terre liégeoise plutôt qu'en terre wallonne comme l'indique le titre de l'ouvrage...

Jean-Pol WEBER



Vous avez pu lire dans notre Bulletin (III, 2), une étude d'Alfred DUBRU consacrée au célèbre peintre belge Paul Delvaux.

L'auteur vient de publier une étude plus complète et plus approfondie sur le même sujet, sous le titre Généalogie houffaloise n° 1. Si cette étude vous intéresse, vous pouvez l'obtenir en écrivant au Cercle.

Cercle d' Histoire et d' Archéologie SEGNTIA
-- association sans but lucratif --
siège social à Houffalize

Extrait des statuts :

Art.2.- Le Cercle institué a pour objets la recherche et l' étude de l' histoire générale de la région, soit les bassins de l' Ourthe et avoisinants, la vulgarisation de cette histoire, la sauvegarde, la protection et la conservation de tous témoignages historiques de quelque nature qu' ils soient et ce par tous les moyens appropriés que l' association pourra mettre en oeuvre.

L' association pourra notamment acquérir et gérer tous immeubles en vue d' assurer sa mission, comme accepter tous dons, legs et dépôts.

.....
Les MEMBRES EFFECTIFS sont agréés par le Conseil d' Administration et paient une cotisation qui est fixée à 200 francs à partir de 1978. Les membres effectifs reçoivent de droit toutes communications et notamment le Bulletin. Le membre effectif participe activement aux objectifs de l' association.

Quiconque peut être MEMBRE PROTECTEUR moyennant une cotisation annuelle de 150 fr. et a droit au service du Bulletin.

L' abonnement au Bulletin seul est de 100 fr. soit en principe pour 4 livraisons.

Compte financier : (ccp) 000-0033691-32 du Cercle Segntia à Houffalize.

Bibliothèque : le dimanche de 11 à 12 h. (Secrétariat)

CONSEIL D' ADMINISTRATION.

- Président : M. V. Alié, à Mont-lez-Houffalize.
Vice-Président: M. A. Contet, à Gouvy (gare)
Secrétaire-trésorier: M. M.Meunier, rue de La Roche, 25, 6660 HOUFFALIZE.
Membres: MM. l' Abbé A. Choque, à Harre; A. Dubru, à Arlon; A. Liégeois, à Mont-Grand Halleux; J.P. Weber, à Houffalize.